

Avis voté en plénière du 29 avril 2015

Vingt ans de lutte contre le réchauffement climatique en France : bilan et perspectives des politiques publiques

Déclaration du groupe des entreprises

Les risques et enjeux socioéconomiques planétaires du réchauffement du climat sont avérés. L'ampleur des défis sollicite une conscience éclairée par des connaissances élargies et partagées par le plus grand nombre.

Des mutations considérables dans les modes de production et de consommation restent à inventer, puis seront à déployer pour permettre le maintien de la croissance nécessaire à l'alimentation des besoins de tous à l'avenir, d'énergie en particulier.

Cela s'appelle « *l'art de l'adaptation* » ou « *la science de l'évolution* ».

Plus prosaïquement, le groupe des entreprises, en ligne avec le bilan remarquablement consensuel des deux avis, souhaite souligner avec force plusieurs aspects du sujet.

La modération nécessaire des gaz à effet de serre est bien un enjeu mondial car l'air, chargé de CO₂, ne connaît pas de frontières. À cet égard, donner un prix au carbone est essentiel selon un système international prévisible et progressif afin de donner à chacun et aux entreprises en particulier, le temps d'évoluer.

Il convient d'engager, dans cette lutte, toutes les parties prenantes de tous les pays, bien au-delà du cadre français voire européen. D'ailleurs, nous souhaitons appeler l'attention de tous sur le fait que l'avance de l'Europe par rapport au reste du monde dans ses émissions carbone doit l'inciter davantage à créer des effets d'entraînement, en particulier à l'endroit des pays plus émetteurs de carbone par habitant, qu'à se concentrer sur des prescriptions unilatérales qui peuvent se retourner contre elle.

Dans l'attente de la conclusion d'accords internationaux engageant les plus grands pays de la planète - et ce sera un des éléments de la conclusion de la Conférence climat Paris 2015 - il s'agit, en phase transitoire, de préserver l'emploi et les entreprises françaises de normes de fonctionnement dont le rapport efficacité-coût serait prohibitif en termes de compétitivité ou d'industrialisation.

Dans le même temps, il nous faudra intensifier, et aider la recherche et les investissements en technologies, matures ou de rupture, à bas carbone, dont bien des entreprises établies ou en naissance sont déjà ou seront porteuses.

Enfin en France, grâce au nucléaire, les principaux progrès dans le domaine des d'émissions de gaz à effet de serre sont attendus des usagers du bâtiment et des transports. Il incombera à la puissance

publique de déterminer la force coercitive et incitative qu'elle entend insuffler à leur endroit pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

C'est là que les propositions des avis sur, *a minima*, tant la diffusion d'une information claire et fiable, par l'État ainsi qu'une instance unique de gouvernance climatique, que sur la mobilisation de la société civile prennent tout leur sens.

Ce n'est pas chose facile, mais c'est indispensable si le choix politique affiché de la transition énergétique donc climatique est sérieux.

Même si certaines recommandations mériteraient un ordre de priorités, le groupe des entreprises partage l'essentiel des positions prises dans ces avis.

Le groupe des entreprises a voté ces deux avis